
AGA 2021 DU GAAC

-

Rapport financier

L'Association des arts du verre du Canada a préparé un rapport à l'intention de ses membres pour présenter les dépenses et les revenus des deux derniers exercices financiers.

Selon notre balance de vérification, l'Association des arts du verre du Canada avait, au 1er mai 2021, 15 964,53 \$ dans notre compte CIBC et 2 289,63 \$ dans notre compte Paypal, soit un total de 18 254,16 \$.

Sur ce total, 13 616,16 \$ sont des bénéfices non répartis des années fiscales précédentes.

En tant qu'organisme à but non lucratif, le GAAC est légalement autorisé à reporter des fonds de la fin de l'année.

Depuis le début de l'année, les cotisations des membres ont rapporté 4828,75 \$ et les dons 380,00 \$. Il y a eu une augmentation des cotisations des membres par rapport à l'exercice précédent, soit 3599,75 \$, et une diminution des dons, soit 1919,04 \$.

Depuis le début de l'année, nous avons dépensé 740,48 \$ pour couvrir les coûts du site Web, les coûts de marketing, les frais de services bancaires et les frais de téléconférence pour les réunions du conseil d'administration. Il s'agit d'une diminution importante par rapport à l'exercice précédent qui avait enregistré 7708,35 \$ de dépenses. Ces dépenses étaient destinées à couvrir le reste du coût du développement de notre site Web, qui a été achevé, ainsi que les acomptes et les dépenses liées aux conférences.

Les dépenses de Paypal sont basées sur les fonds entrants - tous les fonds entrants sont facturés avec des frais de service de 2,9 %.

En raison de l'augmentation des dépenses pour le site web et la conférence, nous avons terminé l'année fiscale précédente avec un revenu net de -2110,81. Ce résultat était attendu car nous avons terminé l'année précédente avec un excédent et nous étions conscients des dépenses à venir pour le site web et la conférence. Pour l'année fiscale en cours, nous avons un revenu net de 4047,41 \$ au 02 mai 2021.

En raison du report de notre conférence et de l'augmentation du revenu net depuis le début de l'année, l'Association des arts du verre du Canada a décidé d'offrir 1 500 \$ en subventions à ses membres. Nous ne pouvons pas offrir un montant plus élevé que cela, car nous avons également une obligation financière importante pour soutenir la bourse d'études Pilchuck qui a été accordée et reportée en raison de la pandémie.

Le report de notre conférence signifie également que les acomptes déjà versés pour le lieu de réunion et les frais de conférence seront reportés et réduiront nos dépenses pour l'année fiscale au cours de laquelle nous pourrions organiser la conférence.

À l'aube de notre prochain exercice financier, nous recherchons davantage de financements externes et de possibilités de subventions afin de soutenir la prochaine conférence et nos projets futurs.